

Prochain conseil municipal lundi 22 février 19h

En lien aux contraintes de circulation imposées par l'état, le conseil municipal se déroulera sans public.

Cependant, il sera retransmis en direct sur la page Facebook de la mairie.

Le 1/4 heure citoyen ne pouvant avoir lieu en présentiel, il est proposé aux mellacois de faire parvenir les points et questions qu'ils souhaitent soumettre à l'adresse mail de la mairie jusqu'à lundi 18h.

mairie@mellac.bzh